

L'exercice en cabinet libéral

Bruno DELHOMME, Président de l'Ordre Régional des Infirmiers Nouvelle-Aquitaine

Fabienne GOYENETCHE, URPS Infirmiers Libéraux Nouvelle-Aquitaine

Martine LAPLACE, Présidente du CIDOI 40 – 47 - 64

Fanny MOTHE, Responsable administrative régionale, Ordre Régional des Infirmiers Nouvelle-Aquitaine

Avant de vous installer

- ✓ « Étude de marché »
- ✓ Zone surdotée ?
- ✓ Obligation d'avoir une patientèle autour du cabinet
- ✓ Éviter les installations solos
- ✓ Identifier les démarches, interlocuteurs....

Pendant l'exercice libéral

- ✓ Le cabinet infirmier : une obligation ?
- ✓ La place de la déontologie
- ✓ Contrats : quelles modalités ?
- ✓ Assurances

Quel lendemain pour la profession ?

- ✓ Regroupement, travail en équipe coordonnée : ESP, CPTS, PTA, CLIC...
- ✓ Coordination
- ✓ Et nos patients dans tout ça?